Libertés syndicales

Le 4 septembre 2014 : Ensemble, exigeons la relaxe de notre camarade !

Ce jour-là, Michèle, secrétaire de l'Union Locale d'Alençon, est à nouveau convoquée devant le **Tribunal Correctionnel** à 14 heures (Tribunal de Grande Instance, Place Foch à Alençon).

Pour avoir, avec l'Union Locale d'Alençon, soutenu une salariée maltraitée par ses employeurs, notre camarade se retrouve donc devant la justice. Dans l'entreprise devant laquelle était organisé le rassemblement, les licenciements sont monnaie courante et, comme dans de plus en plus d'autres entreprises, les cas de souffrance au travail sont fréquents. Au final, les salariés sont sanctionnés alors que la plupart des patrons s'assoit sur le code du travail, avec, bien souvent, la complicité de nos gouvernements successifs.

De qui se moque-t-on ?

Quelle est donc cette justice qui s'acharne sur des syndicalistes qui défendent l'intérêt général des salariés dans le cadre de l'exercice de leur mandat syndical ?

Comment ne pas faire le rapprochement avec les affaires des 5 de Roanne, des 4 du Havre, tous syndicalistes CGT, traînés devant les tribunaux correctionnels, là aussi pour fait syndical ? Et cette liste est loin d'être exhaustive tant les exemples sont de plus en plus nombreux de cet acharnement judiciaire.

Le Gouvernement, sa majorité parlementaire, doivent entendre ce message et donner suite aux propositions de la CGT :

- Une loi d'amnistie ;
- Une loi pour renforcer la protection des militants syndicaux et associatifs qui agissent dans le cadre d'actions collectives ;
- Une loi pour supprimer de la liste du fichier des prélèvements génétiques tous les militants syndicaux et associatifs.

SYNDICALISTE : OUI - VOYOU : NON

Quand on touche à un.e militant.e de la CGT,
on touche à toute la CGT,
on touche aux droits légitimes des travailleurs
de se défendre.
C'est inacceptable !

Rassemblement à partir de 12 h 30
Le 4 septembre 2014,
Place Foch – Alençon

La restauration sera assurée sur place par nos camarades de l'Union Locale d'Alençon